



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

Concours : CAPLP-CAFEP externe
Section : réparation et revêtement en carrosserie
Session 2025

Rapport de jury présenté par Pascale COSTA
Présidente du jury

Sommaire

Remerciements	2
Avant-propos.....	3
Résultats statistiques	4
Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée	5
A. Définition de l'épreuve	5
B. Sujet.....	5
C. Éléments de corrigé.....	6
D. Commentaires du jury	14
E. Résultats	16
Épreuve d'admission : épreuve de leçon.....	17
A. Définition de l'épreuve	17
B. Objectif et forme de l'épreuve	17
C. Commentaires du jury	19
D. Résultats	23
Épreuve d'admission : épreuve d'entretien	24
A. Définition de l'épreuve	24
B. Déroulement de l'épreuve	24
C. Commentaires du jury	25
D. Ressources mobilisables	26
E. Résultats	27

Remerciements

Les membres du jury tiennent à remercier le proviseur du lycée de Narcé à Loire Authion, son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Avant-propos

Depuis la session 2022, les épreuves de ce concours se composent d'une épreuve écrite d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158976/epreuves-caplp-externe-cafep-caplp-sections-groupe.html>

Cette session répond aux attentes de l'arrêté du 25 janvier 2021, publié au JORF du 29 janvier 2021, fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Ces concours ont pour objectif de valider les compétences scientifiques, technologiques et professionnelles des candidats ainsi que leurs compétences pédagogiques souhaitées par l'État employeur qui recrute des professeurs.

L'épreuve d'admissibilité, intitulée « épreuve écrite disciplinaire appliquée » permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires.

Les épreuves d'admission ont un coefficient total double par rapport à celui de l'épreuve d'admissibilité ; leur influence est donc non négligeable sur le classement final. Les candidats et leurs formateurs sont invités à lire avec application les conseils donnés dans ce rapport afin de bien appréhender les compétences ciblées. La préparation à ces épreuves doit commencer dès l'inscription au concours.

La connaissance des textes définissant le fonctionnement des lycées professionnels et l'organisation des diplômes, qui y sont préparés, sont un préalable incontournable à la réussite au CAPLP.

Il est nécessaire que les candidats s'approprient les contenus et modalités décrits dans les référentiels de certification des diplômes de cette filière professionnelle : le CAP « peintre automobile », le CAP « carrossier automobile » et la baccalauréat professionnel « carrossier peintre automobile ». Le jury invite les candidats à se rapprocher, si nécessaire, d'un lycée professionnel assurant la formation à l'un de ces diplômes.

La session 2025 de ce concours présentait dix postes pour le public et aucun poste pour le privé. Tous les postes ont été pourvus.

De très bons candidats ont su démontrer un sens de la pédagogie et de la didactique mise en œuvre dans la voie professionnelle et une posture professionnelle compatible avec l'exercice des missions d'enseignant ; le jury les en félicite.

Pour conclure cet avant-propos, le jury souhaite que ce rapport soit une aide efficace aux futurs candidats au CAPLP réparation et revêtement en carrosserie.

Résultats statistiques

Session	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
2023	12	40	30	28	23	12+1
2024	10	43	30	27	22	10
2025	10	33	26	25	22	10

Statistiques des notes obtenues à la session 2025

Les moyennes sont données sur 20.

Admissibilité	Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	14,5
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	7
	Nombre de candidats éliminés (notes inférieures à 5)	1
	Moyenne des candidats admissibles	11,5
Admission	Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,7
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	11,4
	Moyenne des candidats présents	10,7
	Moyenne des candidats admis	12,9

Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Le thème de la séquence est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la spécialité du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude.

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

Durée : cinq heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. Sujet

Le sujet est disponible en téléchargement sur le site du ministère à l'adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/16477/download>

Le support de l'étude concernait un véhicule, de marque Mercedes, endommagé et nécessitant des activités de réparation en carrosserie.



Ce support permettait d'aborder les quatre pôles d'activités du référentiel du baccalauréat professionnel :

- Pole 1 : Intervention et réparation sur un élément
- Pole 2 : Préparation et application des peintures
- Pole 3 : Intervention sur inamovibles et vitrages
- Pole 4 : Diagnostic et communication technique

C. Éléments de corrigé

Les éléments de réponse proposés ci-dessous décrivent une possibilité d'exploitation pédagogique, d'autres approches pouvaient également être jugées satisfaisantes par le jury.

Partie 1 : Exploitation pédagogique d'un support technique

Question 1 Les dommages qui n'ont pas vocation à être traités par EAD sont :

- les dommages susceptibles de mettre en cause la sécurité du véhicule ;
- les véhicules volés, déplacés et retrouvés avant indemnisation ;
- les véhicules incendiés, immergés inondés ou grêlés ;
- les VEI les VE ou VGE ;
- les cas de refus mentionnés par les gestionnaires.

Question 2 : La procédure à respecter lors d'une EAD est la suivante :

- constitution du dossier photos ou scan de la carte grise ;
- photographie du véhicule ;
- clichés d'identification du véhicule ;
- clichés des dommages ;
- information concernant d'éventuelles transformations du véhicule et/ou anomalies mettant en cause la sécurité du véhicule ;
- chiffrage des réparations imputables au sinistre ;
- numéro de téléphone du client ;
- date de mise en travaux convenue avec le client.

Question 3 Les différents taux horaires appliqués sur le procès-verbal d'expertise T1, T2, T3 sont des niveaux de technicité :

- T1 opération courante ;
- T2 opération complexe ;
- T3 opération haute technicité.

Question 4 Les différentes tâches à réaliser par les élèves pour permettre une analyse du procès-verbal d'expertise sont :

- T4.1.1 Analyser une estimation de travaux
- T4.1.2 Interpréter un rapport d'expertise automobile et un ordre de réparation
- T4.1.3 Interpréter le coût de réparation

Question 5 :

Avant la réparation, il est demandé au professionnel de remplir un ordre de réparation qui décrit :

- la nature des travaux ;
- La formalisation par le professionnel des symptômes constatés ;
- L'état du véhicule ;
- le montant estimatif des travaux commandés si possible.

L'OR est signé entre les deux parties (le client et le réparateur), cela permet le début des travaux.

Question 6 Les procédures essentielles à mettre en place avant démontage sont de :

- Débrancher la batterie ;
- Verrouiller les systèmes à l'aide de la valise avant d'intervenir sur le véhicule ;
- Mettre un écrêteur de tension ;
- S'assurer qu'il n'y ait pas perte de fluides du véhicule.

Question 7 Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité que doit mettre en place l'élève sont :

- avoir des postures adapter à l'intervention ;
- travailler dans un espace dégagé pour éviter les risques de chutes ;
- agencer le poste de travail (énergie, moyen de levage ; stockage...).

Question 8 Les opérations nécessaires pour neutraliser un airbag sont :

- le débranchement de la batterie pendant dix minutes ;
- l'utilisation d'un outil de diagnostic pour le désinhiber.

Question 9 Les différentes compétences visées par l'enseignant et mobilisées par les élèves pour cette activité « Dépose éléments amovibles » sont :

- C1.2.1 Mettre en sécurité des systèmes électriques et pyrotechniques ;
- C1.2.2 Déposer les éléments (mécaniques de collision, de carrosserie, de sellerie, électriques et électroniques et d'aide à la conduite) ;
- C1.2.3 Stocker les éléments.

Question 10 Le procédé de remplacement d'élément par collage-rivetage est :

- nettoyer toutes les surfaces de collage sur le véhicule, la pièce neuve et la tôle de renforcement avec le produit adapté ;
- réaliser le test de pelage avant le collage ;
- appliquer la colle sur la tôle de renforcement ;
- monter les tôles de renforcement ;
- appliquer la colle dans les différentes zones, ainsi que sur le panneau de tôles extérieure ;
- appliquer le mastic d'étanchéité sur les cloisonnements des cavités ;
- au cours du remontage du panneau latéral, faire attention à ce qu'il y ait suffisamment de colle sur les surfaces de collage ;
- après l'ajustement du panneau latéral, serrer les écrous des tôles de renforcement 1 ;
- fixer le panneau dans la zone des tôles de renforcement avec des pinces-étaux puis monter les rivets borgnes.

Question 11 Les avantages du collage structural lors du remplacement d'un élément sont :

- la résistance à la traction, au cisaillement, au pelage et à la corrosion ;
- le temps de polymérisation de manipulation et de soudage plus rapides ;
- l'assemblage mixte acier/alu/composites ;
- la simplicité de mise en œuvre ;
- le gain de temps ;
- l'assemblage à froid ;
- la santé et la sécurité.

Question 12 La carrosserie représentant environ 40 % du poids du véhicule, c'est un levier important de réduction du poids, pour ce faire le constructeur dispose de plusieurs leviers :

- l'utilisation de matériaux à faible densité (aluminium, magnésium, plastiques, composites...) ;
- l'utilisation d'aciers spéciaux (HLE, THLE, UHLE, BORON...).

La combinaison de ces divers matériaux, dont l'assemblage, nécessite l'emploi de la technologie du collage/rivetage.

Question 13 Le raboutage est une technique de soudure au laser de deux tôles d'acier mises bord à bord. Elle permet d'assembler des tôles de qualités, de revêtements de surface et d'épaisseurs différentes. Les bords à souder sont chauffés par le biais d'un plasma produit par le faisceau laser, jusqu'à devenir liquide et s'assembler. Le soudage s'effectue sans métal d'apport.

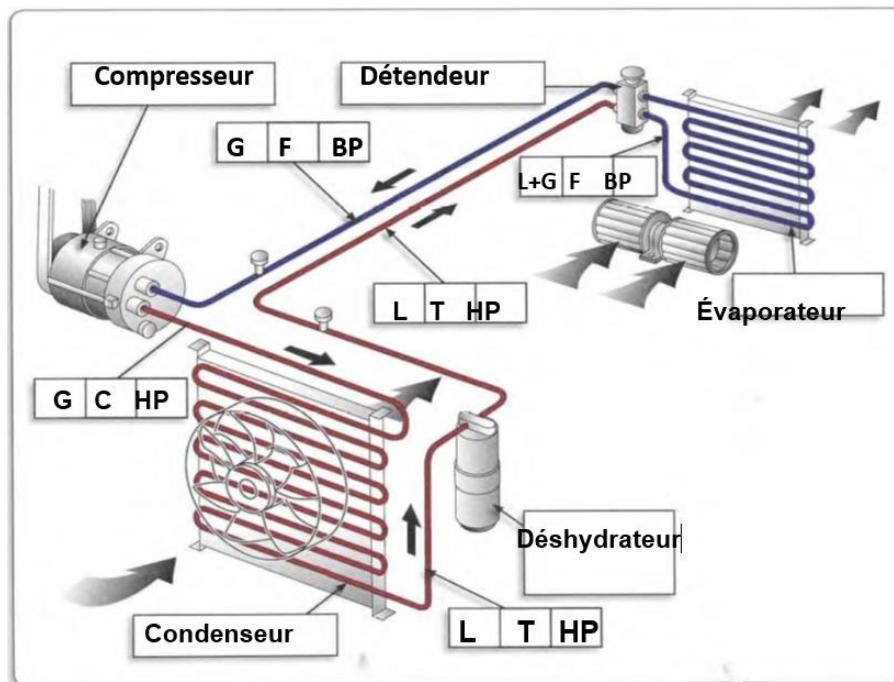
Question 14

Connaissances associées et niveaux taxonomiques	
• L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement	Niveau 3
• L'organisation structurelle des véhicules	Niveau 3
• Les techniques d'assemblage	Niveau 3
• L'insonorisation et l'étanchéité structurelle	Niveau 3
• La structure du véhicule	Niveau 3

Question 15 : Les opérations que l'on doit effectuer pour le remplacement d'un condenseur sont les suivantes :

- prendre les moyens de sécurité liée à l'intervention ;
- avoir un outillage approprié et conforme à l'activité ;
- avoir une attitude professionnelle conforme et justifiant d'une vérification annuelle ;
- réaliser un bilan des qualités des fluides frigorigènes utilisés ;
- interdire le dégazage dans l'atmosphère ;
- interdire le remplissage d'un circuit présentant un défaut d'étanchéité identifié ;
- tolérer un seul remplissage limité à la moitié de la charge normale nominale pour la recherche de fuite avec un traceur, dont la contenance des circuits est inférieure à 2kg ;
- réaliser des contrôles d'étanchéité des circuits dont la charge est supérieure à 2kg ;
- réaliser des fiches d'intervention.

Question 16



Question 17 Les objectifs d'un ADAS, qui utilisent une combinaison de technologies de capteurs pour percevoir le monde autour du véhicule, sont :

- Éliminer la part d'erreur humaine dans la conduite de véhicules de tous types ;
- Assister le conducteur pendant la conduite et améliorer ainsi ses performances ;
- Fournir des informations au conducteur.

Question 18 L'ADAS fonctionne en alertant le conducteur d'un danger ou même en prenant des mesures pour éviter un accident. Les véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite peuvent détecter l'environnement qui les entoure, traiter ces informations rapidement et avec précision dans un système informatique, et fournir les informations correctes au conducteur.

Les véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite disposent d'un ensemble de capteurs avancés qui renforcent la prise de décision du conducteur.

Question 19 Les trois intérêts, pour l'utilisateur, de disposer d'ADAS sur les véhicules d'aujourd'hui sont :

- la sécurité ;
- le confort (fatigue) ;
- la facilité de conduite.

Question 20 Les autres mesures directes connues d'un système ADAS actif sont :

- Avertissements de collision :
 - o Alerte d'anticollision frontale
 - o Système d'avertissement de franchissement de ligne
 - o Aide au stationnement
- Avertisseur de circulation transversale arrière :
 - o Interventions en cas de collision
 - o Freinage d'urgence automatique
 - o Direction automatique d'urgence
- Aide à la conduite :
 - o Régulateur de vitesse adaptatif
 - o Aide à la conduite active
 - o Aide au maintien dans la voie
- Aide au stationnement :
 - o Aide active au stationnement
 - o Assistance au stationnement à distance
- Autres systèmes d'aide à la conduite :
 - o Systèmes avancés d'éclairage avant
 - o Surveillance des conducteurs
 - o Caméra de vision indirecte
 - o Caméra de recul
 - o Contrôle de la traction
 - o Assistance au freinage
 - o Affichage tête haute
 - o Alerte de vitesse
 - o Vision nocturne
 - o Contrôle électronique de la stabilité
 - o Contrôle de stabilité en roulis
 - o Contrôleurs de pression des pneus

Question 21

Vérifier et tester le système : - Effectuer un test de positionnement du système de sécurité des airbags pour vérifier qu'il fonctionne correctement - Effectuer un essai routier pour s'assurer que le volant et le panneau de protection des genoux sont correctement installés et fonctionnent comme prévu	7
Vérifier les composants associés : Inspecter les capteurs d'impact les câbles et les connecteurs associés aux airbags pour détecter d'éventuels dommages ou dysfonctionnements.	5
Déconnecter la batterie : Débrancher la batterie du véhicule pour éviter tout risque électrique lors de la manipulation des airbags et des composants associés	3
Diagnostiquer les dommages : Examiner visuellement les airbags déployés pour déterminer leur état et l'étendue des dommages	2
Réinitialiser le système de sécurité : Réinitialiser le système de sécurité des airbags à l'aide d'un outil de diagnostic approprié pour effacer les codes erreur et s'assurer que le bon fonctionnement du système	6
Assurer la sécurité : - S'assurer que le véhicule est stationné dans un endroit sûr et stable - Couper le contact et mettre le frein à main - Attendre quelques minutes pour permettre la décharge des systèmes électriques	1
Remplacer les airbags déployés : - Retirer les airbags conducteurs (volant et genoux) endommagés en suivant les procédures spécifiques du fabricant - Installer de nouveaux airbags de remplacement conforme aux spécifications du fabricant	4

Question 22

Les thermodurcissables et les thermoplastiques sont deux types de polymères utilisés dans la fabrication de différents produits et composants. La principale différence entre ces deux catégories réside dans leur comportement face à la chaleur et à leur réversibilité

Les thermodurcissables sont des polymères qui durcissent de manière permanente lorsqu'ils sont chauffés. Ils ne peuvent pas être fondus ni ramollis par la chaleur.

Les thermoplastiques sont des polymères qui peuvent être fondus et refondus plusieurs fois sans subir de dégradation chimique significative. **Ils ont une** capacité de transformation répétée, ce qui les rend plus facilement recyclables et réutilisables et présentent également une large gamme de propriétés, allant de la flexibilité à la rigidité

Question 23 Les différentes étapes pour la réparation d'une déchirure sur un thermoplastique selon le process du document sont de :

- Percer à l'extrémité de la fissure ;
- Poncer la zone à l'intérieur et à l'extérieur (au P180) ;
- Dégraisser la zone ;
- Coller l'adhésif à l'intérieur ;
- Comblé la fissure à l'aide d'un bi-composant ;
- Poncer, après séchage, le bi-composant à la cale ;
- Effectuer l'application d'un après au pistolet.

Question 24 Les deux modes de réparation d'un thermoplastique en fonction du dommage sur l'élément sont :

- **Légèrement enfoncé** : remise en forme du thermoplastique avec une source de chaleur type décapeur plastique tout en exerçant une pression avec un outil.
- **Cassé** : réparation par agrafage suivant le process du fournisseur ou par soudage à l'aide de baguettes d'apport approprié à l'élément à réparer

Question 25

En nombre de part	Pour 350 grammes prêt à l'emploi
5 parts apprêt	250 grammes apprêt
1 part durcisseur	250 grammes apprêt
1 part de diluant	50 grammes de diluant

Question 26

Les apprêts sont des sous-couches qui servent à isoler les fonds et qui permettent une bonne adhérence de la peinture. Ils permettent également d'égaler les irrégularités et d'obtenir un aspect lisse et uniforme du support à peindre

Question 27

Grâce à son adhérence exceptionnelle, l'apprêt mouillé sur mouillé propose un système de réparation rapide aux ateliers qui cherchent à réduire leurs frais de main-d'œuvre. Ne nécessitant pas de ponçage, il peut être recouvert directement par une finition.

Question 28

Un viscosimètre est un appareil qui permet de mesurer la viscosité des fluides. Cela va déterminer la viscosité du temps d'écoulement d'un volume de fluide au travers d'un orifice calibré.

Coupe utilisée : DIN 4

Temps d'écoulement 18 – 20'

A une température du produit à 20°

Question 29

High Volum Low Pressur (bas volume haute pression).

Un pistolet HVLP permet un taux de transfert du produit de 65 à 75 % sur l'élément, contrairement à un pistolet conventionnel qui sera de 40 % ; cela permettra un faible brouillard lors de l'application.

Question 30

COV = Composant Organique Volatile

Ce sont des composés organiques pouvant facilement se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère terrestre. Il constitue une famille de produits très larges.

Effet sur la santé des COV : nausées, étourdissements, maux de tête, difficultés respiratoires

Question 31

Le BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) est un document obligatoire qui doit accompagner les déchets dans leur cycle de traitement, de l'évacuation à la revalorisation ou à l'élimination. Il doit être rempli par tous les acteurs de la gestion des déchets et à chaque étape.

Question 32

DND (déchets non dangereux)	Déchets	DD (déchets dangereux)
x	Emballages non souillés (Carton, papier, blister, ...)	
	Eaux de lavage et de ponçage (débourbeur-déshuileur)	x
x	Chiffons et produits de masquage usagés non souillés	
	Décapage de peintures polymérisées	x
x	Aluminium et fonte d'aluminium	
x	Les abrasifs usagés	
X	Les vitrages	
	Aérosols	x
	Solvants usagés (Diluant de nettoyage, dégraissant)	x
x	Pièces en composite (pare-chocs, aile, optique, ...)	
	Emballages vides souillés (pots de peinture, mastics,	x
x	Ampoules standard	
	Boues de peinture (Hydrodiluable et solvanté)	x
x	Les métaux ferreux (Pièces et emballages métallique)	
	Ampoules au gaz Xénon	x
	Chiffons et produits de masquage usagés souillés	x
x	Sellerie (Sièges, moquette, .	
	Filtres à peinture (Cabine à peinture et d'aspiration)	x

Partie 2 : Préparation de l'organisation de la formation

Question 33 : Les questions que doit se poser l'enseignant dans le cadre de la réalisation de ses documents de préparation sont :

- Quel est le public ? quels sont les élèves concernés ?
- Quels sont les objectifs, les résultats attendus ?
- Quelle sera la production ou l'activité ou la tâche demandée à l'élève ?
- Quelles seront les compétences visées ?
- Quelles seront les connaissances devant être mobilisées pour mettre en œuvre les compétences ?
- Comment vérifier que les apprentissages ont été réalisés ?
- Quelle est la mise en place de la séquence ?
- Y a-t-il des acquisitions préalables nécessaires pour aborder cette séquence ?
- Quelle conformité par rapport au référentiel ?
- Quels sont les objectifs et les résultats attendus à la fin de la séance ?
- Quelle est la durée de la séquence ?

Question 34 :

Séquence pédagogique : La séquence pédagogique (appelée aussi séquence d'apprentissage ou encore séquence didactique) est un ensemble de connaissances ou de savoir-faire structuré par l'enseignant, en vue de contribuer à l'atteinte d'un objectif pédagogique. La séquence est constituée de séances, au nombre variable, réparties dans le temps.

- **Pôle d'activités :** le pôle d'activités regroupe toutes les activités en lien avec celui-ci
- **Activité :** l'activité est le regroupement des tâches associées mobilisant les compétences visées du diplôme préparé.
- **Bloc de compétences :** Le bloc de compétences est une partie d'un diplôme. C'est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

Question 35 :

Séquence 5 : application des bases et vernis			
<u>Séance n°1</u>	<u>Compétences mobilisées</u>	<u>Tâches professionnelles</u>	<u>Connaissances associées</u>
Application des bases et vernis	C2.2.2 Rechercher la référence de la teinte C2.2.3 Déterminer la nuance	T2.3.1 Régler des paramètres d'application T2.3.2 Appliquer des couches de finition	- L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement - Les techniques d'application - Les matériels et équipement du peintre
<u>Séance n°2</u>	<u>Compétences mobilisées</u>	<u>Tâches professionnelles</u>	<u>Connaissances associées</u>
Application des bases et vernis	C2.2.4 Préparer la peinture et les produits C2.2.5 Réaliser un recouvrement	T2.3.3 Réaliser un raccord T2.3.4 Contrôler la qualité d'application, de finition et d'aspect	- L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement - Les techniques d'application - Les matériels et équipement du peintre

Partie 3 : Production de documents techniques et pédagogiques

Question 36 Pour que Léo puisse atteindre le niveau requis pour la certification du pôle 2 :
« Préparation et application des peintures », il doit :

- Retravailler les compétences partiellement acquises :
 - C2.2.1 Paramétrer les outils nécessaires à l'application
 - C2.2.2 Rechercher la référence de la teinte
 - C2.2.3 Déterminer la nuance

- Mais plus particulièrement les compétences non acquises :
 - C2.2.4 Préparer la peinture et les produits
 - C2.2.5 Réaliser un recouvrement
 - C2.2.6 Réaliser un raccord

D. Commentaires du jury

Une analyse des documents ressources (technique et du référentiel de formation) a permis de mettre en évidence l'esprit de synthèse des candidats.

Partie 1 : Exploitation pédagogique d'un support technique

Cette première partie avait pour but d'évaluer les connaissances professionnelles des candidats en réparation des carrosseries. Neuf thèmes dans cette partie étaient proposés aux candidats.

1. Analyse du rapport d'expertise (questions 1 à 4).

Les questions sur l'analyse du rapport d'expertise consistaient à examiner en détail et de manière approfondie, le contenu du rapport établi par un expert, dans un domaine spécifique.

Lors de cette analyse, la méthodologie utilisée par l'expert, la précision des données, la cohérence des conclusions, ainsi que la conformité aux normes et aux réglementations en vigueur étaient vérifiées. Les recommandations et les actions proposées devaient être appropriées et justifiées.

Les réponses apportées à cette partie ont été nombreuses et précises pour la majorité des candidats.

2. Dépose et repose d'éléments amovibles (question 5 à 9)

Pour cette étape de dépose d'éléments amovibles, il était question d'expliquer la démarche d'un ordre de réparation, de citer trois procédures essentielles de sécurité à mettre en place, avant la dépose d'éléments, pour un choc avant. Il s'agissait également d'énoncer les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité que doit mettre en place l'élève, lors de la dépose d'éléments, ainsi que de connaître les opérations nécessaires pour neutraliser un airbag. Et enfin, à l'aide du document ressource, le candidat devait citer les différentes compétences visées par l'enseignant et mobilisées par les élèves pour cette activité « Dépose éléments amovibles ».

Les candidats devaient mettre en évidence l'importance de la réalisation d'un ordre de réparation et son contenu et énoncer les règles d'hygiène et d'ergonomie propres à la réalisation d'une dépose d'éléments amovibles, dans une démarche sécuritaire pour les élèves.

Le jury a noté avec satisfaction que certains candidats ont démontré une compréhension approfondie de l'activité à travers leurs questionnements. Les candidats, pour la majorité d'entre eux, ont su cibler les compétences en lien avec l'activité.

3. Réalisation d'un assemblage par collage et/ou rivetage (question 10 à 14)

Les nouveaux matériaux obligent les constructeurs à évoluer dans les techniques de réparation en utilisant, par exemple, le collage-rivetage.

Cette phase de remplacement d'un élément par collage-rivetage a permis aux candidats de définir les différentes étapes liées à la méthodologie ainsi que de mentionner les avantages du collage-rivetage lors du remplacement d'un élément.

Le jury a noté avec satisfaction que certains candidats ont démontré une compréhension approfondie de l'activité à travers leurs questionnements et ont pu ainsi démontrer leur connaissance sur les nouvelles techniques de réparation mise en œuvre.

4. Intervention sur un système de climatisation (question 15-16)

Pour cette étape, l'analyse du circuit de refroidissement permettaient de définir les différentes opérations liées à la méthodologie et d'identifier les éléments constitutifs d'une boucle de froid.

Le jury a noté que certains candidats ont démontré une compréhension approfondie de l'activité à travers leurs questionnements et ont ainsi pu démontrer leurs connaissances sur les différents éléments constitutifs d'une boucle de froid.

5. Intervention sur les aides à la conduite automobile (question 17-20)

L'analyse des systèmes avancés d'aide (ADAS : Advanced Driver Assistance Systems) à la conduite permettaient de définir son utilité et ses principes de fonctionnement.

Pour cette étape, il était demandé aux candidats d'expliquer l'objectif d'un ADAS, d'en préciser le fonctionnement, de citer les intérêts pour les utilisateurs et de donner trois exemples de mesure directe.

Le jury a noté que nombre des candidats ont su démontrer, à travers leurs questionnements, une connaissance des nouvelles technologies embarquées. Le jury rappelle que le langage technique et la connaissance des nouvelles technologies sont un point essentiel à l'enseignement porté.

6. Mises en œuvre d'opération de dépose repose d'un système (question 21)

Dans le véhicule, les airbags conducteurs volant et genoux ont été déclenchés dans le choc. Un document ressource technique indiquant la procédure de remplacement des airbags de la Mercedes était proposé.

Pour cette étape, il était demandé aux candidats de remettre dans l'ordre chronologique la procédure de remplacement d'un airbag déployé à l'aide d'un tableau (DR2 sujet).
Le jury a constaté que de nombreux candidats connaissent la procédure.

7. Réparation d'un élément thermoplastique (question 22-24)

Cette intervention permettait de déterminer la procédure d'intervention et de valider des connaissances sur les différents types de polymères (thermoplastique, thermodurcissable).

De nombreux candidats ont su déterminer la procédure d'une réparation plastique et citer différents process en lien avec la réparation, suivant l'état du support. Toutefois, les définitions d'un thermoplastique ou d'un thermodurcissable restent basiques et peu développées.

Le jury rappelle que le langage technique et la connaissance des matériaux utilisés sont un point essentiel à l'enseignement porté.

8. Application d'un produit de garnissage ou de sous-couches adapté sur une surface (question 25-30)

Pour cette étape, les candidats ont dû déterminer les différents procédés à mettre en œuvre pour appliquer un produit de garnissage ou de sous-couches adapté à une surface, mais également analyser une fiche technique en lien avec l'activité.

De nombreux candidats ont su démontrer à travers leurs questionnements, une connaissance des produits utilisés et leurs intérêts. Pour autant, des lacunes sont constatées tant sur l'utilité et la fonction d'un viscosimètre ainsi que la définition des COV (composant organique volatile).

Le jury rappelle que la lecture de fiche technique et leur compréhension restent un élément essentiel à l'activité tant sur le point technique que sécuritaire pour les apprenants.

9. L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement (question 31-32)

Pour cette étape, les candidats ont dû déterminer les familles de déchets générés par une réparation en carrosserie peinture automobile, de prendre connaissance du formulaire CERFA (DP11(e)) sujet.

Le jury a noté que certains candidats ont démontré une compréhension de l'activité à travers leurs questionnements, ils ont pu ainsi démontrer leurs connaissances des déchets non dangereux et déchets dangereux. Cependant, une explication aléatoire du formulaire CERFA par de nombreux candidats, démontre une méconnaissance du suivi des déchets.

Le jury rappelle que le formulaire CERFA est une obligation pour les professionnels de l'automobile. Le suivi et la traçabilité des déchets s'inscrivent dans un rôle environnemental. Il est impératif de le porter à la connaissance des apprenants.

Partie 2 : Préparation de l'organisation de la formation (question 33-35)

Les candidats devaient élaborer, dans cette partie, une séquence d'enseignement à partir d'une organisation pédagogique de la classe de terminale, construite par les enseignants.

Le thème retenu pour cette séquence était « application base et vernis du véhicule Mercedes ».

Les candidats ont été évalués sur leur capacité à définir les termes de « séquence pédagogique, pôle d'activités, activité, bloc de compétence ». Un tableau concernant la séquence 5 « application des bases et vernis », devait être complété ; le candidat devait citer les compétences visées, les tâches à réaliser et les savoirs à mobiliser pour chaque séance à l'aide des documents sujet DP12 (i ; j ; k) extrait du référentiel carrossier peintre automobile. Les membres du jury ont constaté que les candidats ne maîtrisaient qu'en partie les termes « séquence pédagogique, pôle d'activités, activité, bloc de compétence ». Le jury a noté aussi que la majorité des candidats ont rencontré des difficultés à mettre en lien les compétences visées avec les tâches proposées, dans le tableau de fiche de préparation de séquence. Cependant, il a apprécié la réflexion de certains candidats sur les questions que doit se poser l'enseignant lorsqu'il réalise ses documents de préparation.

Partie 3 : Production de documents techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation de l'élève

Lors des séances, le professeur évalue les élèves dans différentes situations. Il organise un suivi des compétences des élèves par pôle d'activités, en vue d'une certification du diplôme préparé sur les trois années

de formation. L'enseignant réalise des fiches de suivi de compétences pour chacun de ses élèves, au terme d'une période de formation. La fiche d'un élève (Léo) était donnée pour exploitation.

L'objectif de cette partie était d'évaluer la capacité des candidats à organiser et évaluer une séance d'atelier destinée à un élève de terminale. Les candidats devaient identifier, à la fin d'une période de formation spécifique, les besoins de cet élève, afin de mettre en place, des activités de remédiation.

De nombreux candidats n'ont pas traité cette question soit par manque de temps (dernière question) soit par méconnaissance. Toutefois, les candidats ayant traité la question, ont su faire une analyse du document et proposé les compétences à développer afin que l'élève atteigne le niveau requis pour la certification du pôle 2 : « préparation et applications des peintures ».

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux candidats de bien se préparer à cette épreuve. Un minimum de connaissance des textes réglementaires régissant la voie professionnelle et des stratégies pédagogiques à adopter en lycée professionnel est exigé.

La maîtrise des données et des procédures techniques utilisées dans la spécialité est l'élément essentiel de la réussite.

L'analyse préalable à toute exploitation de la documentation ne peut se concevoir qu'après une étude (lecture) complète et approfondie des dossiers et des documents. Cette phase incontournable doit permettre une approche logique et complète du travail demandé, rendant ainsi plus aisée la gestion du temps imparti.

Le dossier pédagogique doit être exploité de manière rigoureuse, judicieuse et complète ; la construction des réponses aux questions posées doit se faire dans une démarche logique appuyée sur des connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques confirmées.

Il est également rappelé aux candidats de se munir du matériel de base pour ces épreuves : stylo 4 couleurs, crayons de couleurs, règle graduée, calculatrice ...

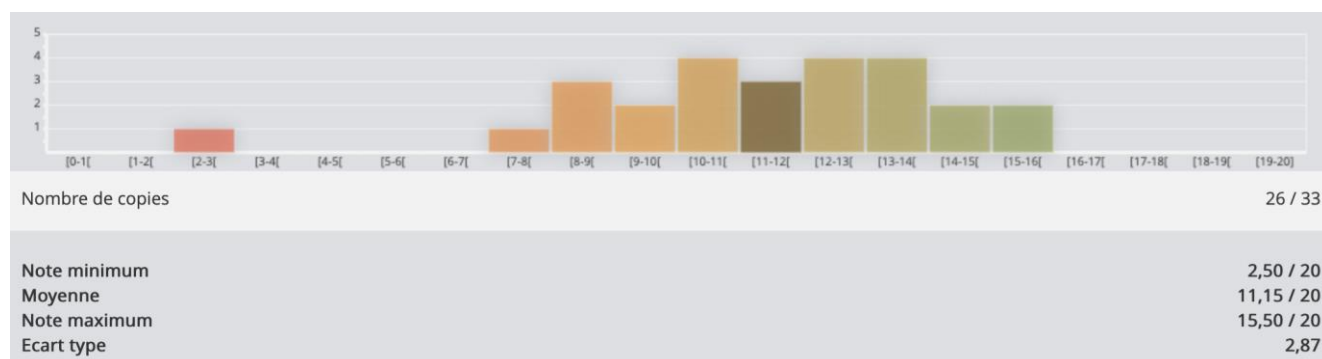
Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à :

- analyser des organisations pédagogiques ;
- définir les objectifs d'une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques à mobiliser, les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation, fiches contrats ...).

Les membres du jury invitent enfin les candidats à s'appropriier les contenus et les modalités de formation et d'évaluation décrits dans les référentiels de certification des diplômes de la filière professionnelle carrosserie, peinture automobile.

E. Résultats

Les statistiques générales de l'épreuve sont données ci-dessous.



Épreuve d'admission : épreuve de leçon

A. Définition de l'épreuve

1° Épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et, le cas échéant, option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury.

L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements d'une classe de lycée professionnel pour un niveau donné.

Durée des travaux pratiques encadrés : quatre heures ; durée de la préparation de l'exposé : une heure ; durée de l'exposé : trente minutes maximum ; durée de l'entretien : trente minutes maximum.

Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. 10 points sont attribués à la partie liée aux travaux pratiques et 10 points à la partie liée à la soutenance. La note 0 à l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

B. Objectif et forme de l'épreuve

Le sujet de l'épreuve est tiré au sort par le candidat.

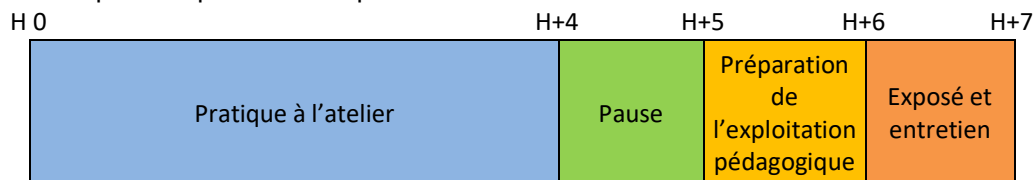
L'ensemble des thèmes proposés couvre les activités des bacheliers professionnels « carrossier peintre automobiles » définies dans le référentiel en vigueur et rappelées ci-dessous.

PÔLES D'ACTIVITÉS	ACTIVITÉS
Pôle 1 Intervention et réparation sur un élément	A1.1 Dépose et repose d'éléments amovibles
	A1.2 Remise en forme d'éléments de carrosserie
	A1.3 Réparation des matériaux plastiques
	A1.4 Dépose et repose des éléments mécaniques de collisions et électronique
Pôle 2 Préparation et application des peintures	A2.1 Préparation des fonds et des surfaces
	A2.2 Colorimétrie
	A2.3 Application des bases et vernis
Pôle 3 Intervention sur les inamovibles et les vitrages	A3.1 Remplacement d'éléments inamovibles
	A3.2 Remplacement et réparation de vitrages
Pôle 4 Diagnostic et communication technique	A4.1 Communication technique
	A4.2 Analyse des trains roulants et de la structure

Au début de l'épreuve, une clé USB (contenant les ressources nécessaires aux tâches demandées et les référentiels de la filière) et un ordinateur portable sont mis à disposition du candidat.

Les écrits rédigés par le candidat et les documents exploités sont à disposition des candidats pendant la préparation, l'exposé et l'entretien. Ils sont récupérés, pour archivage, à l'issue des épreuves mais ne font pas l'objet d'une notation.

L'épreuve se décompose en plusieurs temps détaillés ci-dessous.



1- Travaux pratiques (4 heures)

Le jury souhaitant évaluer l'ensemble des activités professionnelles du carrossier-peintre, l'épreuve pratique est décomposée en deux parties :

- 3 heures sur une activité "cœur de métier" (ex : restructuration ...) ;
- 1 heure sur une activité connexe (ex : recherche et montage de teinte au spectrophotomètre, ...).

Les candidats doivent maîtriser le cœur du métier, les techniques et l'utilisation des outillages spécifiques de la carrosserie et de la peinture, connaître les méthodes, les matériels et les équipements et s'adapter aux situations (matériels, produits) proposées. Ainsi, ils pourront être amenés à réaliser les activités suivantes : peinture et recouvrement d'un élément, restructuration, chassimétrie, dépose et repose d'un élément amovible, intervention sur des éléments de sécurité (exemple airbag), géométrie d'un train roulant, intervention sur matériau composite, débosselage sans peinture, panne électrique ...

Les candidats doivent se présenter avec une tenue de travail adaptée au métier (combinaison, blouse, chaussures de sécurité...).

L'outillage nécessaire est mis à disposition sur le poste de travail ou à la demande du candidat.

Le travail est réalisé en autonomie avec la possibilité de demander l'aide du jury pour effectuer certaines manipulations.

Le jury évalue :

- l'autonomie dans l'analyse du problème posé ;
- l'exactitude du décodage des données ;
- la pertinence des procédures mises en œuvre ;
- la pertinence des choix techniques opérés ;
- la maîtrise des gestes professionnels ;
- le respect des règles de mise en œuvre des outillages et des produits ;
- la capacité à mettre en œuvre un poste de travail de réparation et revêtement ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la qualité de la remise en conformité ;
- la pertinence de l'analyse critique.

2- Pause (1 heure)

Un temps d'une heure, pour une pause, est prévu entre l'épreuve pratique et la préparation à la soutenance. Le candidat peut se changer et se restaurer (déjeuner tiré du sac)

3- Préparation de l'exploitation pédagogique (1 heure)

Le candidat dispose :

- d'un poste informatique équipé de logiciels de bureautique courants ;
- des référentiels des CAP et bacs professionnels de la filière « carrossier peintre automobile » ;
- d'une clé USB (permettant d'enregistrer le ou les documents numériques produits) ;
- d'un accès internet (sites publics uniquement ne demandant pas d'identification).

Pour cette partie d'épreuve, l'action s'appuie sur l'activité de mise en œuvre pratique réalisée en première partie (activité cœur de métier).

Le travail demandé concerne le développement d'une action pédagogique adaptée à la classe proposée par le jury. Le candidat doit développer une séquence et une séance de formation sur le thème retenu dans laquelle il met en évidence l'articulation des connaissances à faire acquérir et des compétences développées lors de cette séance. Afin d'orienter l'entretien autour de la pédagogie et de l'élève, il est conseillé de présenter le déroulement d'une séance d'atelier et les activités proposées à chaque élève.

Lors de la présentation, le jury attend que le candidat :

- présente le positionnement temporel du traitement du thème dans la formation prévue (positionnement de la séquence de formation) ;
- présente concrètement le plan de la séquence, les points scientifiques et techniques essentiels, les prérequis nécessaires et précise les matériels didactiques nécessaires ;
- développe la séance retenue ;
- présente l'évaluation envisagée et/ou le document de synthèse demandé.

4- Exposé et entretien (1 heure)

Cette présentation est prévue en deux phases :

- **Exposé (30 minutes maximum)** : le candidat présente son travail sans être interrompu par le jury. Un vidéoprojecteur et un tableau blanc sont à disposition du candidat.
- **Entretien (30 minutes maximum)** : le jury échange avec le candidat sur sa stratégie pédagogique en rapport avec le thème proposé et les contenus techniques et scientifiques visés en liaison avec le thème traité.

C. Commentaires du jury

Remarques générales

Lors de cette session, le jury a remarqué que certains candidats n'ont pas tenu compte des précédents rapports.

Comme précédemment, les candidats de cette session 2025 ont pu être classés suivant quatre profils :

- des candidats qui ont fait preuve d'une bonne aptitude professionnelle, ainsi que d'une aisance dans la communication et qui ont su prouver leur capacité à transposer leurs connaissances en construisant des progressions pédagogiques cohérentes ;
- des candidats dont les compétences professionnelles et le niveau de culture technique sont avérés mais qui n'ont pas démontré un niveau suffisant de transfert à la pédagogie : ces difficultés étant souvent dues à une incapacité à concevoir une organisation pédagogique structurée et/ou à une méconnaissance du contexte lié au système éducatif et des textes réglementaires ;
- des candidats qui, tout en montrant des compétences professionnelles, n'ont pas le niveau permettant de les exprimer et de les présenter à un auditoire ;
- des candidats dont ce n'est pas la première présentation à l'épreuve d'admission et qui n'ont pas tenu compte des remarques faites précédemment. Pour ces derniers, une relecture attentive des rapports de jury des années précédentes et une préparation plus sérieuse au niveau technique et pédagogique est indispensable.

Analyse détaillée

L'épreuve de présentation d'une séquence prend appui sur des travaux pratiques. Ces travaux ainsi que la présentation révèlent un niveau correct d'une majorité de candidats sur les compétences « cœur de métier » du carrossier peintre. Toutefois, de grandes disparités ont été constatées notamment au niveau de la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques mais surtout didactiques liées à la pratique du métier d'enseignant.

Il est à noter que lors de cette session, quelques candidats n'ont pas su adopter la posture attendue d'un futur cadre de la fonction publique.

1. Concernant les travaux pratiques

L'autonomie et la bonne volonté ont souvent été au rendez-vous : seule la différence de la maîtrise du geste professionnel des candidats explique la disparité des résultats de cette partie d'épreuve. Les temps impartis ont été suffisants pour la plupart des candidats qui ont su gérer leur temps.

Le jury rappelle que les méthodes de réparation doivent être réalisées dans les règles de l'art suivant les préconisations constructeurs. Les candidats doivent privilégier la méthode et l'explication des différentes étapes à la rapidité d'exécution (rentabilité). Dans l'exercice de leurs missions, les enseignants doivent être exemplaires dans la transmission des gestes professionnels.

Certains candidats spécialistes d'un domaine ne sont pas en capacité d'effectuer correctement les tâches attendues par manque de maîtrise des gestes professionnels concernés. Un spécialiste de la peinture doit maîtriser les opérations du domaine de la réparation des carrosseries et inversement. L'actualisation des connaissances relatives à l'évolution des procédés de réparation est aussi vivement recommandée.

De même, les enseignants doivent être des modèles dans le développement des compétences liées à la santé et la sécurité des élèves qui leur sont confiés.

Le jury a apprécié :

- la maîtrise technique correcte de l'utilisation des matériels, équipements ;
- le respect des recommandations des constructeurs pour la réalisation des réparations demandées ;
- la précision des gestes professionnels et la volonté de rendre un travail d'excellente qualité ;
- l'écoute attentive des informations données par les membres du jury, une autonomie dans la démarche de recherche d'informations (ressources mises à disposition) et une prise de temps suffisant pour pouvoir les exploiter ;
- le respect des consignes ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité et l'utilisation complète des équipements de protection individuelle ;
- le respect des règles et des procédures de protection des véhicules ;
- le niveau de réflexion, d'analyse et les stratégies proposées au jury ;
- la qualité des réponses apportées lors du questionnement lors de l'épreuve pratique ;
- la capacité des candidats à remettre en question leurs pratiques et leurs raisonnements.

2. Concernant l'exposé-leçon

Les objectifs de cette partie de l'épreuve n'ont pas été bien compris par certains candidats qui n'ont pas su s'approprier les modèles d'organisation pédagogique pour les appliquer aux sujets proposés. Un nombre de candidats indiquent ne pas connaître les attendus de cette épreuve. Cela témoigne d'un manque de préparation spécifique, alors même que cette épreuve constitue le cœur du métier d'enseignant : elle permet au jury d'évaluer la capacité à construire une séquence d'enseignement cohérente puis une séance et à se projeter dans la fonction. Il rappelle que lors de cet exposé, le candidat doit expliciter la démarche méthodologique, mettre en évidence les informations données et les résultats issus des investigations conduites au cours des travaux

pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

En effet, environ la moitié des candidats n'ont pas soigneusement lu les consignes qui leur ont été données, ce qui leur a posé des problèmes lors de l'entretien. Aussi, le jury regrette comme précédemment que la grande majorité des candidats n'aient pas pleinement exploités les trente minutes qui leur étaient offertes pour présenter leur construction pédagogique.

Pour cette épreuve, le jury attend à minima la présentation d'un plan de séquence et de séances qui s'inscrivent dans une progression pédagogique réfléchie et formalisée. Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à présenter à l'oral un plan de séquence et le détail d'une séance structurée afin de ne pas produire une présentation orale trop courte qui les pénaliserait.

Les candidats ont l'opportunité de montrer qu'ils savent s'exprimer devant un auditoire, à travers une présentation structurée mobilisant efficacement les différents moyens de communication, tableau, vidéo projecteur par exemple. La maîtrise des outils numériques est aussi vivement recommandée pour assurer la présentation des éléments attendus (cartes mentales ou diaporamas par exemple). Les meilleurs candidats ont su produire et exploiter avec aisance des présentations numériques pertinentes dans le temps de préparation qui leur était imparti, ce qui a été très apprécié.

Le jury rappelle qu'un futur enseignant doit maîtriser les compétences informatiques qui lui permettront de produire des documents de qualité pour ses élèves, d'exploiter des outils de suivi de compétences pour l'évaluation ... Les futurs candidats sont donc invités à se former et/ou s'auto former sur ces compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant.

Par ailleurs, certains candidats, par leur posture ou leur tenue, ne donnaient pas à voir une réelle capacité à se projeter dans la fonction d'enseignant. Or, cette épreuve permet également d'apprécier la manière dont le candidat envisage son rôle et sa posture face à un groupe classe, y compris dans la façon de se présenter.

Les membres du jury constatent que certains candidats ont pris connaissance des ressources diffusées sur le site Eduscol ; néanmoins, une confusion persiste entre les référentiels de formation de la filière et le guide ressources pour leur mise en œuvre et, tout comme dans le vocabulaire utilisé dans les supports (niveaux d'autonomie, de taxonomie, tâches, activités, critères d'évaluation...).

Pour les meilleurs candidats, l'échange a été constructif et a permis d'apprécier l'ouverture d'esprit de ceux-ci. Pour cette partie, le jury cherche :

- d'une part à évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau donné de classe de lycée professionnel ;
- d'autre part, à percevoir le potentiel d'évolution positive chez les candidats réellement novices dans ce métier.

Le jury attend du candidat comme chaque année :

- un niveau de maîtrise suffisant des outils numériques et de leur exploitation dans le cadre d'une présentation orale ;
- une maîtrise correcte de la langue et un niveau minimal de connaissance de la terminologie de base utilisée en pédagogie ;
- une posture de cadre de la fonction publique dès la première rencontre avec le jury ;
- un niveau correct d'écoute et de réactivité lors de la phase d'échange ;
- une prise en compte suffisante des besoins et acquis des élèves ;
- un niveau acceptable de réflexion, d'analyse des stratégies proposées ;
- l'aptitude à formaliser les organisations pédagogiques proposées ;

- la capacité à proposer des documents pédagogiques d'organisation et/ou des documents destinés aux apprenants ;
- une exploitation efficace du temps imparti notamment au niveau de l'exposé ;
- la connaissance des dispositifs d'évaluations utilisés dans la voie professionnelle.

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury et les précédents ;
- de bien connaître la constitution et le contenu des différentes parties d'un référentiel de baccalauréat professionnel ou de CAP ;
- de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants ;
- de se rapprocher d'un établissement scolaire et de sa communauté éducative afin d'en appréhender davantage le fonctionnement et les enjeux en termes de formation des jeunes de la voie professionnelle d'autant plus que des réformes importantes y sont menées ;
- de mener une analyse réflexive concernant la réalisation des tâches professionnelles dans l'optique d'exploitations pédagogiques ;
- d'actualiser ses savoirs technologiques relatifs à la réparation, au revêtement des carrosseries et aux technologies nouvelles qui se développent fortement dans l'automobile ;
- de s'entraîner à exploiter des documents ressources, schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer ;
- d'acquérir une bonne maîtrise des divers moyens de communication ;
- de maîtriser les outils numériques dans un cadre professionnel ;
- d'adopter une posture de professionnel de la carrosserie et de la peinture mais surtout une posture d'enseignant ;
- d'adopter, en toute situation des attitudes qui respectent les règles de protection des personnes des biens et de l'environnement, cette posture doit pouvoir transparaître aussi bien dans les activités pratiques que dans la construction pédagogique ;
- de se placer dans une posture de futurs professeurs et d'acquérir les connaissances requises pour développer des stratégies pédagogiques.

Les candidats ne doivent pas se contenter de leurs acquis, ils sont invités à approfondir leurs connaissances et à développer les compétences qui leur permettront d'anticiper l'évolution du métier visé. Pour les candidats n'ayant pas d'expérience de l'enseignement, le jury recommande de se rapprocher d'un établissement scolaire assurant une formation en « carrosserie - peinture » afin de mieux appréhender l'étendue des compétences attendues d'un enseignant.

Ressources :

- Les référentiels de formation des diplômés de la filière :
<https://sti.eduscol.education.fr/formations/bac-pro/bac-pro-carrossier-peintre-automobile>
<https://sti.eduscol.education.fr/formations/cap/cap-carrossier-automobile>
- Le guide ressources pour la mise en œuvre des référentiels de la filière :
<https://sti.eduscol.education.fr/textes/ressources-filiere-carrosserie-peinture>
- Le référentiel de compétence des métiers du professorat et de l'éducation :
<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

D. Résultats

Statistiques des notes obtenues à cette épreuve pour les 22 candidats présents :

	TP / 10	Exposé /10
Note maximale	10	7,5
Note minimale	1,5	0,5
Moyenne	6,7	3,5
Écart-type	2,24	2,31

Épreuve d'admission : épreuve d'entretien

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

B. Déroulement de l'épreuve

Pour des raisons d'équité, la durée des entretiens est fixe. Le jury veille à ce que les temps impartis soient respectés. Il convient aux candidats d'être vigilant quant à la durée de leurs réponses.

Le candidat ne dispose d'aucun document. Le jury n'intervient pas pendant les cinq minutes de présentation du candidat.

Le déroulé est rappelé ci-dessous :

15 minutes	5 minutes maximum	Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.
	10 minutes minimum	Échanges suite à la présentation
20 minutes (10 + 10 min)		Deux mises en situation professionnelle - d'enseignement - en lien avec la vie scolaire

Les mises en situation professionnelle sont définies par le jury en amont du passage des candidats. Une lecture de ces mises en situation professionnelle est réalisée par un des membres du jury.

C. Commentaires du jury

Cette épreuve est révélatrice de la posture professionnelle du candidat mais aussi de son éthique, sa déontologie et ses futurs réflexes professionnels. Elle sollicite, au-delà des aptitudes disciplinaires, les compétences professionnelles transversales essentielles à l'exercice du métier d'enseignant. De manière générale, les candidats ont bien appréhendé le format de cette épreuve.

• Présentation (1^{ère} partie)

Dans leur grande majorité, les candidats ont préparé cette première partie de l'épreuve. Ils utilisent la totalité des cinq minutes qui leur sont attribuées pour présenter leur parcours et leurs motivations à accéder au corps des professeurs de lycée professionnel. Néanmoins, le jury regrette le manque de préparation de certains candidats qui n'utilisent pas ces cinq minutes.

Le jury constate que la majorité des candidats présentent leur parcours de façon chronologique sans mettre suffisamment en évidence la projection de leur(s) expérience(s) dans l'exercice du métier d'enseignant. Les motivations présentées par les candidats sont souvent succinctes et consensuelles. Les éléments déclencheurs d'un changement d'orientation professionnelle sont à mettre en avant et à étayer durant cette partie.

Les candidats les mieux préparés ont réussi à faire le lien entre leurs différentes formations ou leurs différents diplômes obtenus durant leur scolarité, leur vie professionnelle ou leurs engagements associatifs avec le métier d'enseignant. Le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en avant les compétences pédagogiques et didactiques acquises tout au long de leur parcours.

Le jury recommande aux futurs candidats :

- de sortir d'une description purement chronologique de leur parcours qui est déjà précisée dans la fiche individuelle de renseignements ;
- de mettre en évidence leurs expériences transposables dans le métier d'enseignant, et d'explicitier la façon dont cette transposition est envisagée. À cette fin, les candidats peuvent s'appuyer sur leurs expériences acquises dans le monde professionnel, associatif ou encore dans le cadre de travaux de recherche. Il s'agit alors de montrer en quoi ces compétences peuvent être mises en lien avec le référentiel de compétences des métiers du professorat ;
- de bien approfondir leurs motivations pour éviter des réponses consensuelles.

• Mises en situation professionnelle (2^{ème} partie)

Le jury a constaté avec satisfaction que les situations professionnelles sont, dans l'ensemble, bien comprises par les candidats. Le traitement instantané du problème rencontré dans les différentes situations qu'elles soient de l'ordre de l'enseignement ou de la vie scolaire est bien appréhendé. Il est noté qu'il a été souvent plus aisé pour les candidats d'analyser la situation en classe que de se projeter dans une action pédagogique incluant les différents membres de la communauté éducative.

Les réponses apportées démontrent, pour la plupart, du bon sens et du pragmatisme des candidats. Toutefois, le jury constate parfois une analyse trop succincte des situations professionnelles.

Peu de candidats parviennent à mettre en évidence les valeurs de la République et les exigences attendues du fonctionnaire en regard des situations professionnelles exposées. Ils se contentent parfois de les citer ou d'en donner une définition approximative ; cela ne leur permet pas de proposer des actions pertinentes en lien avec la situation proposée.

Les ressources et les partenaires (internes et externes à l'établissement scolaire) sont trop peu connus, beaucoup de candidats formulent des réponses dont le périmètre se limite à la classe ou à l'atelier. Le fonctionnement d'un établissement d'enseignement est trop peu connu et les différents acteurs ne sont pas toujours identifiés précisément et lorsqu'ils le sont, leurs missions et statuts ne sont pas suffisamment appréhendés.

Par ailleurs, l'organisation des enseignements en lycée professionnel doit être mieux cernée par les candidats : organisation du travail en équipe disciplinaire autour de découpages horaires respectant les attendus de la

transformation de la voie professionnelle et de la réforme des lycées professionnels, liaisons avec les autres disciplines, utilisation des référentiels.

Le jury souligne que certaines solutions proposées par les candidats ne tiennent pas compte de l'ensemble du groupe classe ; les autres élèves qui peuvent être présents ne peuvent pas être négligés.

Les candidats ont rencontré des difficultés pour proposer des axes de réflexion à moyen terme, la projection à long terme n'a quasiment pas été abordée.

Le jury attend du candidat qu'il propose des actions pédagogiques et éducatives permettant d'inscrire les enseignements des élèves dans des parcours éducatifs tels que le parcours santé ou citoyenneté sur le moyen et long terme.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont proposé des solutions personnelles argumentées et qui ont démontré une analyse réflexive globale. Certains candidats ont montré leur capacité d'analyse à travers la mobilisation des savoirs, de leur expérience souvent très riche et plus globalement de leur curiosité intellectuelle. Cette capacité de discernement, qui relève d'une intelligence de la situation a été, pour les meilleurs candidats, associée avec une clarté de l'exposé.

A l'opposé, les solutions purement répressives interrogent le jury sur la bienveillance et l'accompagnement qu'un public de lycée professionnel nécessite. L'externalisation systématique des situations conflictuelles questionne sur la capacité des candidats à gérer un ou des apprenants.

Le jury recommande aux futurs candidats de consulter et s'appropriier les différentes ressources à disposition du public sur les différents sites institutionnels (cf ressources mobilisables). L'identification des valeurs de la République concernées par les mises en situations professionnelles exposées restent un élément d'analyse primordial pour déterminer des actions possibles. Enfin, le jury recommande aux futurs candidats de se projeter dans le rôle permanent d'éducateur d'un enseignant et ne pas réduire les actions envisagées à une réaction immédiate.

Afin de se préparer efficacement, il est conseillé aux candidats de se rapprocher d'un lycée professionnel ou d'une section d'enseignement professionnel dans un lycée polyvalent, mais également de consulter le site Eduscol, sur lequel de nombreux outils et informations sont disponibles.

D. Ressources mobilisables

Le jury conseille aux candidats de s'appropriier les informations données sur la nouvelle épreuve d'entretien (attendus, conseils et exemples de situations professionnelles) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159421/epreuve-entretien-avec-jury.html>

Pour construire ses réponses, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle. Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du [code de l'Education](#).
- Le vade-mecum "la laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vade-mecum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : <https://magistere.education.fr/f959>
- "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche »
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

E. Résultats

Statistiques des notes obtenues à cette épreuve pour les 22 candidats présents :

Note maximale	18
Note minimale	2
Moyenne	10,7
Écart-type	4,62